

## VIE DES SOCIÉTÉS

### AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

CABINET MILIN AVOCAT AU BARREAU DE VANNES  
SPECIALISTE EN DROIT DES SOCIÉTÉS 62 RUE VICTOR BASCH  
56000 VANNES Tél. : 02.97.46.80.20  
avocaat@cabinemilim.fr

PAPHILMA Société par actions simplifiée au capital de 613 152 euros  
Siège social : 2 rue de la Barre 62450 FAVREUIL 439 299 876 ROSARRAS  
Transfert de siège social

Aux termes d'une délibération en date du 28 novembre 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SAS PAPHILMA a décidé de transférer le siège social du 2 rue de la Barre 62450 FAVREUIL, au 326 chemin de la Verrerie 83600 LES ADRETS-DE-JESTRETEL, à compter du 28 novembre 2017, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'ARRAS sous le n° 439 299 876 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de FREJUS.

Président : M. Philippe PANTIGNE demeurant 326 chemin de la Verrerie 83600 LES ADRETS-DE-JESTRETEL Directrice Générale :  
Mme Patricia PANTIGNE demeurant 326 chemin de la Verrerie 83600 LES ADRETS-DE-JESTRETEL

Pour avis, La Présidente

## AVIS D'ENQUÊTES



COMMUNE DE LA FARÈDE

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique relative à la modification n° 5 du Plan Local d'Urbanisme Par arrêté n° U/2018/001 du 22.01.2018, le Maire de La Farède a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n° 5 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Farède, pour : favoriser la création d'un pôle d'excellence du sport, intégrant des commerces et des établissements d'hébergement, créer un secteur UED dédié à ce projet, attirer de nouvelles activités et favoriser ainsi la création de jobs.

Pour cela il sera nécessaire de :  
- créer un sous-secteur UED correspondant aux activités d'enseignement et de bureau et permettant le déploiement d'activités médico-sportives et d'hébergement, le permettre en zone UED la création de commerces de détail et de commerces dont la surface de vente est supérieure à 100 m2 au sens de la loi n° 96-1181 du 30.12.1996 sur l'urbanisme commercial.

- permettre en zone UED, en cohérence avec les dispositions envisagées à l'article UE 10, une implantation différente des constructions par rapport aux limites séparatives : dans cette zone la distance comprise horizontalement de tout point du bâtiment au point de la limite parcelaire la plus rapprochée, doit être égale au tiers de la différence de niveau entre ces deux points sans pouvoir être inférieure à 3 mètres, - créer une règle relative au stationnement dans le cadre de la réalisation d'activités sportives.

A cet effet, M. Bertrand NICOLAS, Officier de l'armée de terre en retraite, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur. Les pièces du dossier d'enquête seront tenues à la disposition des intéressés, en mairie de La Farède, au service de l'urbanisme, aux jours et heures habituels d'ouverture. Elles seront consultables en ligne sur le site internet de la commune, www.lafarède.fr, rubrique urbanisme, actualités et consultation du public. Un accès gratuit au dossier est également garanti sur un poste informatique, au service urbanisme de la mairie de La Farède.

L'enquête se déroulera du 28.03.2018 à 9 h 00 au 04.05.2018 à 17 h 00, aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie. La durée de l'enquête est de 40 (quarante) jours.

M. le commissaire enquêteur recevra en mairie de La Farède les :  
- lundi 28.03.2018, de 9 h à 12 h 00  
- mercredi 11.04.2018, de 14 h 00 à 17 h 00,  
- mercredi 18.04.2018, de 9 h 00 à 12 h 00,  
- vendredi 04.05.2018, de 14 h 00 à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le dossier mis à l'enquête pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par courrier au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête, à savoir en mairie de La Farède, ainsi que par courrier électronique à l'adresse suivante : [enquete@publiqueplumirodifs@lafarède.fr](mailto:enquete@publiqueplumirodifs@lafarède.fr).

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet de la commune. Ils pourront être consultés à la mairie, au service de l'urbanisme pendant un an. Au terme de l'enquête, la modification n° 5 du P.L.U. pourra être approuvée par le Conseil Municipal de La Farède.

Conformément à l'arrêté du ministère de la Culture et de la Communication (NORM : MCCET1327120A) le prix de la ligne de référence des annonces légales, tel que défini à l'article Premier, est fixé pour l'année 2017 au tarif de base de 4,15 € HT pour le Var.

### « VAR-MATIN »

Président - Directeur de la publication :  
Jean-Marc Pastorino

UPM : usine = Chapelle d'Abbaye (76)  
100 % recyclé  
Norcia : usine = Golbey (88)  
60 % recyclé / 40 % fibre naturelle  
EuropubliSation PT or (kg) : .01

Personnes physiques ou morales  
détenant au moins 10 % du capital :  
S.C.I.C. Nice-Matin  
et la Société Avant Développement

Notre diffusion  
est contrôlée  
par Diffusion Contrôle  
(O.J.D.)

Société par actions simplifiée  
Groupe Nice-Matin  
Capital 4.000.000,00 €  
214, boulevard du Mercantour  
06290 Nices Cedex 3 - Tél. 04.93.18.28.38

Abonnements :  
09 69 32 93 83  
09 69 32 93 83

Dépôt légal à parution  
CPRAP 0420 C 85884 - ISSN 0221-3524

TIRAGE PRÉCÉDENT :  
Van-Matin : 93.888  
Groupe Nice-Matin : 95.638

« VAR-MATIN » adhère au

\* La reproduction ou l'utilisation, sous quelque forme que ce soit, de nos articles ou Informations est interdite. \*

Particuliers  
passer votre annonce  
et payer par  
**04.93.18.70.00**

### Immobilier Var

VENTE STUDIOS - 1 PIÈCE

**Azur Viager**



Visite et expertise gratuites  
sur tout le Var  
Viager occupé, viager libre,  
vente à terme  
**04 94 54 55 55**

### VENTE VIAGERS

**Azur Viager**  
04.94.54.55.55  
[www.le-viager.fr](http://www.le-viager.fr)

Visite et expertise gratuites sur tout le Var. Viager libre, viager occupé, vente à terme.

### TOUS SECTEURS

LES ARCS : 6P, 128m2 sur terrain 1430m2, rénovation, possibilité de division en 2 logements, piscine couverte, garage, parking, classe énergie C. Prix 425.000€ FAI. ETUDE LODDEL 04.94.95.37.55. viager@loddel.fr

FREJUS : 10mn mer, 3p 67m2 + 2 log-gias, traversant et lumineux, étage élevé, classe énergie C. Occupé dans 67 ans, comprenant 37 500€ FAI + rente 200€ indexée. ETUDE LODDEL 04.94.95.37.55. viager@loddel.fr

### ACHAT TERRAINS

Promoteur constructeur recherche terrains (même avec construction à réaliser) Zones Alpes Maritimes et Var. Envoyer mail : [mandricannes06@gmail.com](mailto:mandricannes06@gmail.com)

### LOCATION STUDIOS - 1 PIÈCE

HYÈRES Appartement T1 rénové en centre-ville. Classe énergie NC. 450€ CC pas d'honoraires SASU RFB 06.17.80.69.04

### LOCATION 2 PIÈCES

LA GARDE Site Marquaire. T2, 50m2, location à personne seul de préférence, possibilité meublé. Loyer 580€/mois + eau, électricité, 1 mois de caution. DPE C.

Particulier, Jolie F2 45m2, place Jean Mérimoz - St Jean du Var - Toulon - parfait état - loyer 540€ charges com- prises - à louer sans frais à agence - Classe énergie NC - Michel Febraro 04.94.27.30.90 ou 04.94.41.10.28

LE MOURILLON - LA MITRE. Loin ou vendis T2 traversant 46m2, dans maison de pêcheur, semi-meublé, vue mer et port, calme, énergie NC, 650€ H.C. Possible location petit bateau. PARTICULIER Tél.06.13.22.47.84

### HYÈRES, LA LONDE, LE LAVANDOU

LA CRAU Appartement T2 dans résidence au calme centre-ville - Parking, terrasse - Classe énergie NC - Loyer 680€ CC pas d'honoraires SASU RFB 06.17.80.69.04

### LA SEVINE, SU-FOURS, SAMARY, BANDOUL

QUARTIER LES PLAINES FABREGAS GRAND T2 50m2, très bon état, terrasse fermée, RdC part meublé, parking, chauffage individuel gaz, énergie NC, 540€ C.C. PARTICULIER Tél. 06.84.75.83.33

### LOCATION 3 PIÈCES

### Toulon, LA VALETTE LA GARDE, LE PRADET

LA VALETTE Av Gabriel Péri, TRES BEAU T3 64m2, état neuf, double vitrage, 3ème étage ss. ascenseur, chauffage collectif, terrasses, Loyer : 820€ + 00€ charges. Energie NC. PARTICULIER Tél. 04.94.62.73.08.

Toulon Est - T3 609€, charges communes, parking, état à louer sans frais d'agence dans résidence calme entourée grands jardins - possibilité de garage - Classe énergie NC Michel Febraro 04.94.27.30.90

### HYÈRES, LA LONDE, LE LAVANDOU

HYÈRES centre ville, T3 55m2, dans ancien rénové, 2ème étage, plein sud, vue dégagée, chauffage individuel, placards + cave, libre au 15/03/18, 750€/Mois + 30€ charges DPE NC. PARTICULIER Tél. 06.09.35.91.38

### LA SEVINE, SU-FOURS, SAMARY, BANDOUL

LA SEVINE Appartement T3 1er étage centre ville Ter étage - Classe énergie NC Loyer 500€ CC pas d'honoraires SASU RFB 06.17.80.69.04

### LOCATION VILLAS

ENTRECASTEAUX (83) Fanguoux, Jolie villa indépendante 100m2, cuisine équipée, 3 chambres, 2.000m2 terrain arboré, terrasse, garage, sérénité, finesses exégées. DEP NC. PARTICULIER 06.35.18.74.51 04.94.04.43.54

### GENTE-VAR, HAUT-VAR

CANQUES SUR MER CENTRE. Immeuble standing, STUDIO 27m2, étage élevé, côté sud sur jardin, actuellement en bureau, parking couvert dans l'immeuble, énergie NC, 115.000€. PARTICULIER Tél.04.93.42.92.36.

### Immobilier Alpes-Maritimes

### VENTE STUDIOS - 1 PIÈCE VENGE, ST-PAUL

Particulier cherche Anglais sur Promenade des Anglais lieu idéal vers cum un appartement 4/5P un propositions à faire à : [sydneynd@yahoo.fr](mailto:sydneynd@yahoo.fr) 750 000 €

Particulier cherche lieu sur la Promenade, idéal proche CUM, 2P, 45m2 ou studio transformable en 2P, également cherche 4/5P de 90/100m2, prix en conséquence selon le bien, 500 000 € Proposition : [sydneynd@yahoo.fr](mailto:sydneynd@yahoo.fr)

### VENTE 3 PIÈCES

### MISE NORD...

De Pr à Pr L'ariane, beau 3 pièces rénové 8ème étage, aucun vis à vis, grande terrasse au sud, loggia vitrée au nord, tout électrique, classé C, garage, cave, 120.000 €. [cyrilricpa@hotmial.com](mailto:cyrilricpa@hotmial.com) PARTICULIER VENGE, ST-PAUL

URGENT PARTICULIER Vend CROS-DE-CAGNE : pres mer et centre ville, beau 3 pièces 70m2 très lumineux, 1er étage, DPE NC. 250.000€ à débattre. Tél pour rendez-vous au 06.09.94.78.53

### VENTE 5 PIÈCES ET PLUS

### TOUS SECTEURS

Nice Centre d'Or, proche Negresco et Promenade des anglais, T5 Hausmannien, 1er étage, 124 m2, ascenseur, chauffage individuel, gaz Classe énergie : C Christian DANOT 06.64.00.80.76. Prix: 540.000€ PART. VENTE MONTAGNE

### TOUS SECTEURS

AURON : Superbe chalet neuf, pierres & bois, 160m2, 30mn station. Terrain 1.000m2 PARTICULIER Tél. 06.15.36.16.01

### VENTE PARKINGS, BOXES, GARAGES

ST LAURENT DU VAR. Avenue des Planitiers, proche Ecole. Avenir idéal investissement, 25.000€ GARAGES, 12m2. 25.000€ l'année. PARTICULIER Tél.06.15.53.55.90

### TOUS SECTEURS

CANNES MARIA: résidence neuve, dans box fermés neufs, vendeurs box fermés neufs, 25.000€. PARTICULIER (Mme Hack) 06.12.11.73.82

### ACHAT APPARTEMENTS

Particulier vend box fermés neufs dans résidence sécurisée neuve à Cannes Maria, s'adresser à Mme Hak : 06.12.11.73.82

### TOUS SECTEURS

PARTICULIER achète sur la Promenade des anglais (idéal proche CUM) 2P 45m2, ou studio transformable en 2p et 4/5P 90/100m2, prix en conséquence selon le bien. Faire proposition: [sydneynd@yahoo.fr](mailto:sydneynd@yahoo.fr)

### LOCATION DEMANDES APPARTEMENTS

PARTICULIER achète Promenade des anglais (idéal proche CUM) : 750.000€. Faire proposition: [sydneynd@yahoo.fr](mailto:sydneynd@yahoo.fr)

### TOUS SECTEURS

URGENT, RETRAITE cadre supérieur, vivant seul, pas d'animax, bricoleur, homme d'intérieur, cherche à louer appartement 3 pièces, cuisine équipée, ST-Laurent-du-Var. Villeneuve-Loubet, Nice. PARTICULIER Tél. 06.77.85.68.96

### TOUS SECTEURS

URGENT : COUPLE retraité sérieux et solvable, cherche T2 vide à l'année, tout confort, chauffage collectif, en étage avec ascenseur, parking. Secteur Mandelieu et environs. PARTICULIER Tél. 06.41.92.13.43

### LOCATION DEMANDES VILLAS

URGENT, RETRAITE cadre supérieur, vivant seul, pas d'animax, bricoleur, homme d'intérieur, cherche à louer appartement 3 pièces, cuisine équipée, ST-Laurent-du-Var. Villeneuve-Loubet, Nice. PARTICULIER Tél. 06.77.85.68.96

### TOUS SECTEURS

Particulier vend maison à CALVI en Corse 7 pièces, 160m2, cuisine d'éte avec tout à pain, barbecue, terrain 800m2, à 1 km centre ou avec terrain 2000m2, au prix de 760 000 €. Classe énergie E. Tél. : 06.16.18.22.01.

### Reussite

### Fréquence

### Ecarts

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
148	153	143	146	145	144	144	144	144	144
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
148	153	143	146	145	144	144	144	144	144
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
148	153	143	146	145	144	144	144	144	144
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
148	153	143	146	145	144	144	144	144	144
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
148	153	143	146	145	144	144	144	144	144
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

### LES 12 DERNIERS TIRAGES

T. 027	2	3	4	8	31	9
T. 026	5	28	31	42	49	7
T. 025	13	34	37	39	42	3
T. 024	6	9	12	31	43	3
T. 023	2	12	16	28	41	1
T. 022	8	9	28	29	32	2
T. 021	14	22	38	48	49	9
T. 020	3	5	13	19	44	4
T. 019	3	27	32	35	48	9
T. 018	2	19	31	40	42	5
T. 017	13	17	33	44	48	3
T. 016	1	7	29	30	45	7

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

**ANNONCES OFFICIELLES**

HABILITE A PUBLIER PAR ARRETÉ PREFECTORAL

VAR

Tél. 04.94.92.29.97 - Fax 04.94.92.54.83

*oicida B*

**COMMUNE DE LA FARLEDE  
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Enquête publique relative

à la modification n° 5 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n° U/2018/001 du 22.01.2018, le Maire de La Farède a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n° 5 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Farède, pour :

- favoriser la création d'un pôle d'excellence du sport, intégrant des commerces et des établissements d'hébergement,
  - créer un secteur UED dédié à ce projet,
  - attirer de nouvelles activités et favoriser ainsi la création d'emplois.
- Pour cela il sera nécessaire de :
- créer un sous-secteur UED correspondant aux activités d'enseignement et de bureau et permettant le déploiement d'activités médico-sportives et d'hébergement,
  - permettre en zone UED la création de commerces de détail et de commerces dont la surface de vente est supérieure à 100 m<sup>2</sup> au sens de la loi n° 96-1181 du 30.12.1996 sur l'urbanisme commercial,
  - permettre en zone UED, en cohérence avec les dispositions envisagées à l'article UE 10, une implantation différente des constructions par rapport aux limites séparatives ; dans cette zone la distance comprise horizontalement de tout point du bâtiment au point de la limite parcellaire la plus rapprochée, doit être égale au tiers de la différence de niveau entre ces deux points sans pouvoir être inférieure à 3 mètres,
  - créer une règle de hauteur spécifique à la zone UED,
  - créer une règle relative au stationnement dans le cadre de la réaffectation d'activités sportives.
- A cet effet, M. Bertrand NICOLAS, Officier de l'armée de terre en retraite, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

Les pièces du dossier d'enquête seront tenues à la disposition des intéressés, en mairie de La Farède, au service de l'urbanisme, aux heures et heures habituelles d'ouverture. Elles seront consultables en ligne sur le site internet de la commune [www.lafarède.fr](http://www.lafarède.fr), rubrique urbanisme, actualités et consultation du public. Un accès gratuit au dossier est également garanti sur un poste informatique, au service d'urbanisme de la mairie de La Farède.

L'enquête se déroulera du 26.03.2018 à 9 h 00 au 04.05.2018 à 17 h 00, aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie. La durée de l'enquête est de 40 (quarante) jours.

M. le commissaire enquêteur recevra en mairie de La Farède les :  
- **lundi 26.03.2018, de 9 h à 12 h 00,**  
- **mercredi 11.04.2018, de 14 h 00 à 17 h 00,**  
- **mercredi 18.04.2018, de 9 h 00 à 12 h 00,**  
- **vendredi 04.05.2018, de 9 h 00 à 12 h 00.**

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le dossier mis à l'enquête pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par courrier au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête, à savoir en mairie de La Farède, ainsi que par courrier électronique à l'adresse suivante : [enquete@publiqueplumodifs@lafarède.fr](mailto:enquete@publiqueplumodifs@lafarède.fr).

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet de la commune. Ils pourront être consultés à la mairie, au service de l'urbanisme pendant un an. Au terme de l'enquête, la modification n° 5 du PLU pourra être approuvée par le Conseil Municipal de La Farède.

**SELARL Cabinet FOURMEAUX et Associés**

Avocat au Barreau de Draguignan  
Villa Talisman - 1021, avenue du Colonel Brooke  
83700 Saint-Raphaël  
Tél : 04.94.44.60.08 - Fax : 04.94.82.77.69

Maitre Gilles BROCA - Avocat au Barreau de Nice  
28 Rue Gioffredo 06000 Nice  
Tél : 04 93 80 29 01 - Fax 04 93 13 47 07

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES  
AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE DRAGUIGNAN  
LE VENDREDI 20 AVRIL 2018 A 8h30**

Ministère d'avocat postulant obligatoire pour enchérir

UNE VILLA NON ACHEVÉE sis sur la Commune de Tourrettes (83440) Route de Bagnols en Forêt, Domaine de Terre Blanche cadastré Section G 157 pour une contenance de 30a 38ca, et le droit de construire une surface hors œuvre nette de 243 m<sup>2</sup>.

L'adjudication sera tenu de soumettre deux droits de jeu sur les parcours de golf de TERRE BLANCHE (30.000 euros TTC), la cotisation annuelle s'élevant, pour deux droits de jeu, à 9.300 euros TTC.

OBLIGATION DE CONSTRUCTION : Le Cahier des Charges de Cession des Terrains de Terre Blanche fait obligation d'achever les constructions sous un certain délai et sous pénalités.

MISE A PRIX : 220 000 euros

Cahier des conditions de vente du 13/02/2017 RG : 17/01171, peut être consulté au greffe du TGI de Draguignan ou au cabinet FOURMEAUX et Associés ou encore sur le site internet <http://nice-avocat.eu/si.htm>  
Visites : **mercredi 10 Avril 2018 de 10h00 à 12h00**  
par le Ministère de Maître DENIMAL,  
Huissiers de Justice à Falence

# « Que l'on passe de l'ère de la force à celle de la parole »

## ENTRETIEN

**Michel Doiot est le porte-paroles du conseil départemental du Mouvement de la Paix et membre de son bureau national.**

Alors que l'organisation issue de la Résistance contre l'occupation nazie, fête ses soixante dix ans, Michel Doiot brosse un tableau des grandes questions d'actualité qui motivent une présence sans relâche du mouvement pour que cesse le fracas des armes.

**Le 22 février 1948, à l'issue de la deuxième guerre mondiale, les Combattants de la Liberté créent ce qui deviendra peu après le Mouvement de la Paix...**

Oui, et c'est à Yves Farge, ancien résistant préfet de la région Rhône-Alpes que l'on doit cette magnifique initiative. Autour de lui, d'autres résistants célèbres, comme Lucile et Raymond Aubrac. Plus tard, on retrouvera parmi celles et ceux qui ont soutenu ce mouvement, né de la volonté d'en finir avec le fascisme, Simone de Beauvoir et Jean-Paul Sartre, mais aussi Gérard Philippe et bien sûr Pablo Picasso à qui l'on doit la colombe qui est notre emblème.

**Soixante dix ans après, comment analysez-vous la situation actuelle dans un monde qui semble être toujours une poudrrière ?**

S'il y a regard de plus près, malgré les tragédies qui continuent à se dérouler, on peut cependant

**« Autant d'actions que nous continuerons à mener et un champ nouveau d'interventions dans la philosophie du Conseil national de la Résistance. »**

dire que grâce à l'action de l'ONU, le nombre de guerre ont baissé. Le Mouvement de la Paix, avec les moyens qui sont les siens, a contribué à infléchir la courbe de la tendance à recourir aux armes. Ce qui montre que nos actions portent leurs fruits et que grâce au concours des citoyens, on peut engager une nouvelle forme de résistance contre la barbarie. Pour nous et dans l'histoire du Mouvement de la Paix lui-même, cela passe inévitablement par un combat pour l'autodéfinition d'un peuple. Et cette organisation a montré, tout au cours de son histoire son opposition farouche à toute forme de colonisation ou d'intervention douteuse.

**La France, si elle semble avoir abandonné toute veille d'aventure coloniale, n'est pas totalement innocente des foyers de tension à travers le monde ?**

La culture de guerre à laquelle nous nous opposons est une expression de notre volonté de domination militaire mais aussi financière. Ne sommes-nous pas après tout un pays vendeur d'armes pour ses propres intérêts en matière de ressources, et cela dans le monde entier. En fait, la France, par sa politique de marchands de canon, contribue à faire couler le sang. Or l'objectif du

Mouvement de la Paix est bien d'arrêter ce bain de sang. Car s'il y a regard

attentivement, l'histoire de notre pays, telle qu'elle est racontée et transmise aux jeunes générations, n'est que la célébration d'actes guerriers. Nous pensons au contraire qu'il est grand temps de passer de l'ère de la force à celle de la parole. C'est le grand objectif que nous poursuivons et je peux vous dire que nous allons intensifier cette lutte dans cette année de notre soixante-dixième anniversaire.

**Justement cette anniversaire n'est pas celui d'une seule journée mais d'une série d'actions qui vont s'étaler sur de nombreuses années...**

Eh sur plusieurs fronts à la fois. Comme nos prédécesseurs, qui ne se satisfaisaient pas de la seule victoire contre le fascisme, si nous nous réjouissons de l'incroyable écho suscité par l'appel de Stockholm, pour l'interdiction de l'utilisation de l'arme atomique, pas moins de 15 millions de signatures, nous pensons qu'il nous appartient de poursuivre et d'amplifier la lutte. Non seulement pour l'interdiction totale des armes nucléaires, ce qui fera l'objet d'un rassemblement prévu au mois d'octobre devant la base militaire d'Isfres. Car le développement des droits humains, de la liberté sont en eux-mêmes des facteurs de paix. C'est le combat que nous continuerons à poursuivre tout au long de cette année. Car nous pensons que les services publics, dans tous les domaines, la santé, le transport, le soutien et l'exigence d'une autre politique à l'égard des migrants participent de ce mouvement. Et nous n'oublions surtout pas le problème de l'égalité entre femmes et hommes qui fera encore l'objet de toute notre attention. Cette domination masculine est une honte, mais aussi un facteur de conflits dans le monde entier.

C'est ainsi que le Mouvement de la Paix français et international continueront à élargir leur champ d'action pour que cessent enfin le fracas des bombes et la domination des maîtres de guerre. Propos recueillis par Gérard Lannu

